



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume III.

Montréal, (Bas-Canada) Février, 1859.

No. 2.

SOMMAIRE.—Biographie Canadienne: Pierre Bedard et ses deux fils, par M. Eneane Parent.—SCIENCE: Comptes rendus des Cours Publics.—Cours d'histoire générale de M. Desmazures à l'École Normale Jacques-Cartier, première leçon, rapportée par M. Raymond Giroux, élève de l'école.—Cours d'histoire du Canada de M. Ferland à l'Université Laval, rapporté par M. Arthur Casgrain, élève de l'Université (à continuer).—EXERCICES.—De la pitié envers les animaux, par Ch. Louandre.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur: Le Presbytère, par Delille.—Exercices de Grammaire.—Anecdotes littéraires et grammaticales.—AVIS OFFICIELS: Diplômes accordés par le Bureau des Examineurs de Stanstead.—Dons offerts au Département de l'Instruction Publique.—EDITORIAL: Septième conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École Normale Jacques-Cartier.—Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada, pour 1857.—Revue Bibliographique: Theory and practice of the art of teaching, by D. Page (suite).—Petite Revue Mensuelle.—DOCUMENTS OFFICIELS.—Rapport sur la distribution de la subvention de l'éducation supérieure, pour 1858.—Tableau de la distribution de la subvention aux universités, Collèges, etc.—Tableau de la distribution de la subvention supplémentaire des municipalités pauvres, pour 1858.—ANNEXES.—MUSIQUE: "Sol Canadien," paroles d'Isidore Bedard, musique de Théodore F. Molt.

BIOGRAPHIE CANADIENNE.

PIERRE BEDARD ET SES DEUX FILS (1).

Au nombre des noms tenus en haute vénération dans notre Bas-Canada, se place, en première ligne, celui de Bedard, illustré, parmi nous, par son **PIERRE STANISLAS BEDARD**, dont deux fils suivirent fidèlement la noble trace jusqu'à la mort, l'un après être parvenu à l'un des plus hauts grades dans la magistrature, l'autre après avoir donné les plus belles espérances, qu'une fin prématurée l'empêcha de réaliser. Le père se mit courageusement à la tête de la phalange patriotique, dans la lutte héroïque qui suivit l'établissement du régime constitutionnel; les fils n'hésitèrent pas non plus à

s'enrôler sous le drapeau populaire, pendant la non moins mémorable lutte qui précéda l'abolition de notre ancienne constitution. T'un jeta les fondements de nos libertés politiques et de notre nationalité, les autres travaillèrent à les raffermir, si bien qu'après la tourmente de 1837 à 1840, elles se réveillèrent plus fortes et plus vivaces que jamais. Les oppresseurs apprirent encore une fois que l'adversité ne fait qu'épurer et retremper les hommes et les peuples vertueux. La victoire de nos ennemis eut pour eux tous les résultats d'une défaite, et l'on a vu se renouveler, sous sir Charles Bagot, ce qui avait eu lieu trente ans auparavant, sous sir George Provost, les victimes des persécutions politiques appelées aux plus hautes charges de l'Etat.

M. Bedard, père, naquit à Charlesbourg, près de Québec, le 14 septembre 1763, année où le Canada fut cédé à l'Angleterre, comme si la Providence, en nous faisant passer sous une nouvelle domination, eût voulu nous donner en même temps l'homme qui, plus que tout autre, devait nous préserver des mauvaises conséquences de la conquête et nous en assurer les bonnes. Après de fortes études au séminaire de Québec, il embrassa la carrière du barreau et ne tarda pas à prendre un rang distingué dans sa profession. "Il fut," dit une notice nécrologique, publiée lors de son décès, en 1829, "reconnu pour le premier avocat de son temps."

Lors de son entrée dans le monde, l'esprit public s'éveillait dans notre pays, le besoin d'institutions politiques libres commençait à se faire sentir, et l'ère constitutionnelle s'annonçait. Le jeune Bedard ne fut pas étranger à ce mouvement moral; et, lorsqu'en 1792, fut inaugurée la constitution, il se trouva préparé à figurer au premier rang parmi les champions des droits populaires. Il n'avait d'autres moyens d'existence que sa profession. Les honneurs et de riches traitements n'étaient pas alors, comme aujourd'hui, le prix de quelques années de bons services publics. Cet avantage, il était à conquérir par un demi-siècle de rudes combats, qu'ont soutenus avec courage nos anciens patriotes.

(1) En publiant cette excellente biographie, due à la plume d'un de nos premiers écrivains, d'un de ceux qui ont donné le plus puissant élan à la littérature et, pour bien dire, à la renaissance intellectuelle du Bas-Canada, nous aurions aimé à l'accompagner d'un portrait de Pierre Bedard. Malheureusement il n'en existe point. Il y avait, nous croyons, un buste de cet homme célèbre dans le Musée-Chasseur, à Québec; mais il avait disparu même longtemps avant l'incendie des restes de cette collection dans le palais législatif. A cette époque, les artistes étaient assez rares au pays et le daguerréotype n'était pas encore inventé. Nous offrons à nos lecteurs les paroles et la musique de la chanson d'Isidore Bedard. Nous ayons songé à leur faire ce cadeau pour leurs étrennes; mais il nous a été impossible de nous procurer à temps la musique, composée par M. Molt, et devenue très rare. M. Théodore Molt, longtemps organiste de la cathédrale de Québec, a légué bon nombre de compositions d'un grand mérite et que l'on se procure difficilement aujourd'hui. Nous devons à la mémoire et à l'habileté de Mme Ophelia Bell, née Cowan, bien connue par ses succès artistiques, de pouvoir publier l'air de "Sol Canadien," qu'elle a bien voulu noter pour notre journal.